REVUE AFRICAINE

NUMERO 88

ANNEE
1944

DANS CE NUMERO

ARTICLES DE FONDS



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

REVUE AFRICAINE

Vol. 88

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
12, RUE EMILE-MAUPAS. — ALGER

1944



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

Les lecteurs de la *Revue Africaine*, dont M. EMERIT est l'un des plus actifs collaborateurs, se réjouiront de cette haute distinction.

MISSION SCIENTIFIQUE DU FEZZAN.

Sur l'initiative de M. le Général CATROUX, Gouverneur Général de l'Algérie, et avec l'appui de M. le Recteur LAUGIER, l'*Institut de Recherches sahariennes* de l'Université d'Alger a organisé au printemps de cette année une mission d'études de deux mois au Fezzân.

La mission comprenait :

1° Pour l'étude des sociétés humaines : M. W. MARÇAIS, professeur au Collège de France (linguistique) ; M. le Docteur LEBLANC, doyen honoraire de la Faculté de médecine d'Alger (anthropologie) ; M. REYGASSE, directeur du Musée du Bardo (ethnographie) ; M. L. LESCHI, directeur des Antiquités de l'Algérie (archéologie) ; M. J. DESPOIS, professeur à la Faculté des Lettres (géographie humaine) ; M. le Docteur GRAS, médecin-chef du Service de Santé au Fezzân.

2° Pour l'étude des faits physiques : M. R. CAPOT-REY, professeur à la Faculté des Lettres (géographie physique) ; M. QUENEY, directeur de l'Institut météorologique d'Alger ; M. M. DALLONI, professeur à la Faculté des Sciences (géologie); M. BELLAIR, professeur au Lycée (géologie) ; M. Charles KILLIAN, professeur à la Faculté des Sciences (botanique) ; M. Fr BERNARD, professeur à la Faculté des Sciences (zoologie).

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-HUITIÈME VOLUME DE LA « REVUE AFRICAINE »

(1944)

VUE D'ENSEMBLE SUR LES HAMMAMS DE RABAT-SALÉ [1]

Les bains (*ḥămmām*) étaient nombreux à Rabat et à Salé [2]. De tout temps, le hammam, fondation pieuse, fut un élément important de la cité musulmane [3]. Aussi, les établissements qui ont pu être dénombrés de chaque côté de l'estuaire du Bou Regreg ne représentent qu'une faible partie [4] des hammams qui prospéraient jadis. Il est énuméré dans les textes des *Archives marocaines* six bains pour Rabat, et quatre pour Salé. Nous avons pu nous-même en visiter dix-sept [5].

(1) La transcription des mots arabes, particulièrement délicate, a été mise au point par M. Emile Laoust, après renseignements pris sur place au cours de plusieurs visites que nous fîmes ensemble. De même, nous lui devons certains commentaires en renvoi sur des questions de linguistique. Nous sommes heureux de remercier ici M. Laoust pour son obligeante collaboration.

(2) Cf. *Villes et Tribus au Maroc : T. I, Rabat et sa région, les hammams*. Pour Rabat, p. 154-5, et pour Salé, p. 198.

L'énumération est la suivante :

A Salé : les bains de Sebta, d'es-Souiqa, de la Tal'a et du Derb el Ma'annīn.

A Rabat, ceux d'ech-Chorfâ, près du Dar edh-Dhermana ; d'el-Qaçri, près de Bab el-Qenānet ; d'el-Djedid ou Ṭhat el-Hammam, au-dessus de la Sqaïa bel-Mekki ; d'es-Soūq ou de Moulay Ibrahīm près de Bab er-Rahbā ; d'el-Agdāl, à el-Bouiba ; d'el-Gza.

(3) Cf. à ce sujet : Ed. Pauty, *Les Hammams du Caire* (*Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie*, Le Caire, 1933).

(4) Cf. renvoi 2.

(5) Ceux que nous avons dénombrés sont les suivants :

A Salé : le hammam double de Bab Sebta ; celui de Nekhla ou Jedid (encore appelé d'es-souiqa), rue Nekhla ; de la Tal'a, rue Mellah el Qedīm (bain double) ; celui du Souk, au derb Souk el-Kebir et derb Bourmada (anciennement H. Shiddadi). Le petit hammam Boutouil, rue Boutouil et derb Kher ; celui de derb Sidi Turki ; le hammam Shlihe, au derb Sidi el-Arabi Naçri.

A Rabat : les hammams d'ech-Chorfâ, d'el-Qaçri, de Bab Bouiba (qui a remplacé celui d'el-Agdal) ; le hammam Moh. Pezar, rue Sharaoui ; les hammams de Gedira, près de la rue Sidi Fatah ; d'el-Alou, rue Hammam el-Alou ; le hammam Maroca ou Souk, rue des Consuls ; celui de la Joutia, rue Joutia. Enfin les deux bains des Oudaïa et de Chella.

Les bains de Rabat-Salé [6], comme le sont tous les bains musulmans, se composent de deux parties distinctes, différentes dans leur caractère [7] : le vestiaire-repos (*woṣṭ eḍ-ḍāṛ*) [8], assimilable à l'apodytérium romain, qui groupe un ensemble de locaux autour d'un espace central, et le bain proprement dit, qui réunit les pièces tièdes ou chaudes.

C'est toujours la réunion de trois pièces principales, parallèlement disposées, qui constitue le hammam proprement dit.

Venant du vestiaire, on accède, directement ou par un dégagement coudé, à la première pièce (*bāṛd*) de température basse. C'est sur elle que s'ouvrent généralement les latrines (*ḍāṛ l-ūḍo*). Dans la seconde pièce, la moyenne (*l-woṣṭi*) se groupent plus volontiers les baigneurs. Enfin on passe à l'étuve (*s-sḫūn*), local le plus souvent complété par l'addition de petits réduits (*bwiyyet*) permettant aux clients de se soustraire, s'ils le désirent, à la promiscuité des autres baigneurs. Le savonnage et l'épilage s'accomplissent dans ces logettes.

Comme dans tous les thermes, ces pièces prennent jour par des perforations rondes (*lemḍāwi*) pratiquées dans les voûtes, bouchées à l'extérieur par des vitres.

Ce nombre *trois* devenu traditionnel dans les hammams se retrouve très anciennement dans les bains omeyyades du Proche Orient. Les récentes fouilles du Qasr el-Heir, l'examen des ruines du Djebel Seis [9] par M. Sauvaget ont confirmé les dispositions générales des bains omeyyades de Qoseïr Amra et de Hammam es-Sarakh en Transjordanie. Les trois pièces correspondent à la succession romaine : tepidarium, caldarium, sudatorium. Les Musulmans, à l'exemple des Grecs, ont éliminé le frigidarium, la pièce froide, qui était un élément prépondérant des bains antiques d'Occident.

(6) On trouve la terminologie du bain maure dans un texte en arabe dialectal de Georges S. Colin, dans *Chrestomathie marocaine*, p. 190.

(7) Le caractère du hall-vestiaire, nettement différencié, a donné lieu à confusions. Des archéologues se sont égarés au sujet du bain de Qoseir-el-Amra, en Transjordanie, d'époque omeyyade. On a cru y voir les vestiges d'une résidence princière accolée au bain.

Cf. à ce sujet les précisions apportées dans : Ed. Pauty : *Les hammams du Caire*, puis dans Daniel Schlumberger, *Les fouilles du Qasr el-Heir* (Syria, t. XX, p. 223, 1939).

(8) Sur l'expression cf. W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, p. 494.

(9) Cf. Note en renvoi p. 220, Sauvaget, *Fouilles du Qasr el Heïr* (Syria, 1939).

Fig. 1. — *Plan de situation des bains de Rabat.*

1. Hammam de la Joutia, rue de la Joutia.
2. Hammam Bouiba, à Bab-Bouiba.
3. Hammam Moh. Pezar, rue Sharaoui.
4. Hammam d'ech-Chorfâ, rue Hammam Chorfâ.
5. Hammam el-Alou, rue Hammam el-Alou.
6. Hammam d'el-Qaçri, rue Hammam el-Qaçri.
7. Hammam Maroca ou Souk, rue des Consuls.
8. Hammam des Oudâïa.
9. Hammam Gedira, proche rue Sidi-Fatah.

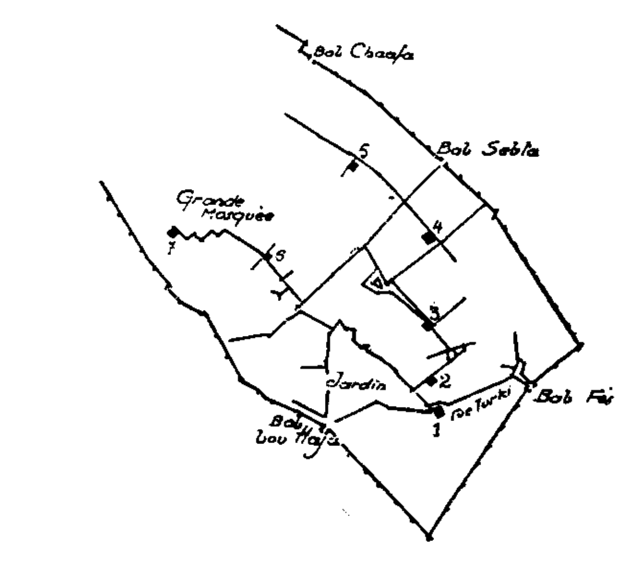


Fig. 2. — *Plan de situation des hammams de Salé.*

1. Hammam Sidi Turki, au derb Sidi Turki.
2. Hammam Nekhla, au derb Nekhla.
3. Hammam Souk, rue Souk-el-Kebir.
4. Hammam de Bab Sebta, rue Boutouil.
5. Hammam Boutouil, au derb Boutouil.
6. Hammam de la Tal'a, au derb Mellah el-Qedim.
7. Hammam Shlihe, au derb Sidi el-Arabi Naçiri.

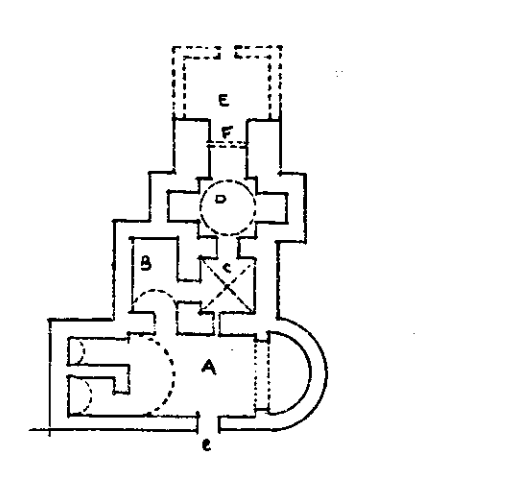


Fig. 3. — *Petit bain omeyyade du Djebel Seis*
(d'après Sauvaget)

A : apodyterium. — B : tepidarium. — C : caldarium.
D : sudatorium. — E : chaufferie. — F : foyer.

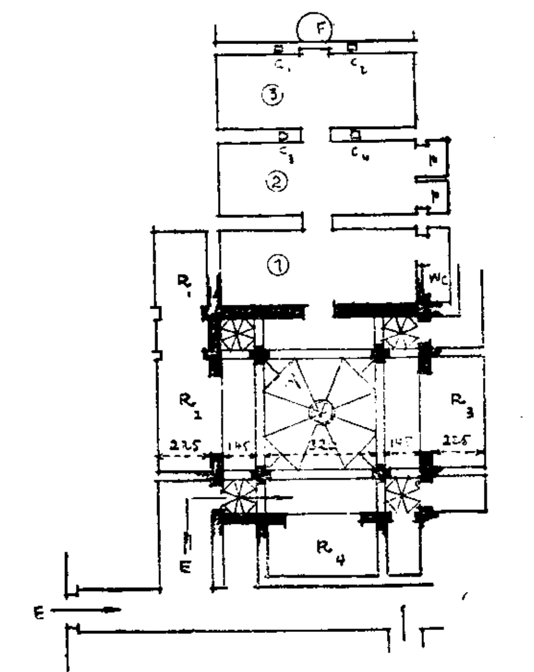


Fig. 4. — *Schéma de plan du Hammam Bouiba, à Rabat* (moderne).

1, 2, 3 tepidarium, caldarium, sudatorium. — A : apodyterium. — R_1-R_4 : salles de repos. — C_1-C_4 : cheminées. — p, p : épilage. — F : foyer. — E : entrée.

Les désignations adoptées, dans chaque pays de l'Empire, par les Musulmans, pourraient justifier quelque hésitation. L'étuve, *maqṣūra l-maġtas*, en Syrie, *l-maġtas*, en Egypte, et ***s-sḫūn*** à Rabat-Salé, est exprimée par sa chaleur la plus forte. La pièce centrale devient la moyenne intérieure, ***wasṭāni žwāni***, en Syrie [10] et la moyenne, ***l-woṣṭi***, à Rabat-Salé. La première pièce, *beit el-aoual*, en Egypte, est la moyenne extérieure, *wosṭāni barrāni*, en Syrie. Cette salle est celle qui correspond au tepidarium antique. Pour Fès, le Docteur Secret a recueilli les appellations de *l-barrāni*, pour la pièce extérieure comme en Syrie [11]. Il est au moins curieux que cette première salle, quoique tiède, porte à Rabat-Salé le nom de ***l-bard***, c'est-à-dire le « froid ».

Les trois pièces des hammams de Rabat-Salé sont établies dans des rapports variables de superficie, mais généralement au bénéfice de la pièce intermédiaire. Très souvent limitées par des murs latéraux de l'établissement, elles sont de même longueur. C'est donc sur la largeur que se marque la différence. Dans les bains de Bab Bouiba, à Rabat, de la Tal'a et de Boutouil, à Salé, les trois salles principales sont équivalentes. C'est l'étuve qui est plus large aux hammams de derb Nekhla et Shlihe, à Salé, de Chorfa à Rabat. La pièce moyenne accuse nettement sa prédominance au bain Souk el-Kebir de Salé et au hammam (mérinide) de Chella

Dans ces cas très simples où les trois salles sont voûtées par des berceaux, recoupés ou non de voûtes d'arêtes, le meilleur modèle est donné par le bain en ruines de Chella qu'on peut attribuer à l'époque des Mérinides. Les trois pièces parallèles sont de même longueur. Les pièces extrêmes, de largeur sensiblement identique (3 m. 68 et 3 m. 25), sont couvertes en arc de cloître sur plan oblong. De plus, la première salle reçoit une voûte d'arête qui accuse l'axe transversal. La pièce moyenne est plus large (4 m. 37) et plus élevée avec ses deux voûtes d'arêtes contiguës.

Le sol de l'étuve est monté sur « hypocaustes » à l'antique ; la cloison qui séparait la chaufferie de cette salle ayant dis-

(10) Voir note 9.

(11) A Fès, d'après le Docteur Secret, la pièce centrale porte le nom de *l-woṣṭi*, comme à Rabat, et la salle chaude, *l-dharli*.

paru, on peut voir, en contre-bas, l'entrée béante du couloir de foyer. La fumée s'échappait par quatre cheminées disposées en carré dans les murs latéraux de l'étuve. Un petit réduit pour savonnage accompagne l'étuve.

A Fès, on rencontre quelques exemples anciens de ce type très simple, aux hammams de Dekaken et Djedid, à Fès-Djedid ; à Fès el-Bali, aux hammams de Zekak el-Ma, de Kala Chfiyah et Kouēs.

Le parallélisme des trois pièces semble être, au regard des plans cruciformes orientaux [12], spécifique des bains d'Afrique du Nord et d'Espagne. Le petit bain d'Oujda que M. G. Marçais a cru pouvoir dater d'époque mérinide (696 H. = 1296) appartient à ce type [13].

L'intérêt de la pièce moyenne est parfois obtenu par l'apport d'une coupolette centrale imitée de la coupole qui couvre le hall-vestiaire. Nous rencontrons cet aménagement aux bains de Qaçri, d'el-Alou, de Maroca, des Oudaïa, à Rabat, et, mieux encore, au hammam de Bab Sebta, à Salé, dont le dispositif rappelle, dans une certaine mesure, le parti cruciforme des bains orientaux. Ce type a donné à Fès les compositions les plus architecturales. Il apparaît à Fès-Djedid, aux bains, très probablement mérinides, de Moulay Abd Allah et de Sbala ; dans le quartier de Tal'a au hammam Souifa, et, à l'Adouat, au hammam Keddan. Dans ce dernier quartier, l'élément central est particulièrement enrichi par une grande coupole (5 m. 80 de largeur) à douze pans, au hammam remarquable de Makhfiya. Plus dominante encore est la coupole à huit pans (6 m. 45 de largeur) au hammam de Sidi ben Abbad, d'époque mérinide [14], au derb Kattanine.



La partie contiguë aux salles chauffées qui leur est comme accolée, réservée au déshabillage et au repos, le *woṣṭ eddār*, affecte une composition et un aspect variant avec l'importance et les revenus de l'établissement.

Dans les installations modestes à dimensions réduites, les

(12) Cf. Ed. Pauty, *Les Hammams du Caire.*

(13) Cf. G. Marçais, *Manuel d'art musulman*, t. II, p. 559.

(14) M. Vicaire a pu identifier le nom donné à ce hammam qui correspond à un personnage né en 1333 et mort en 1390.

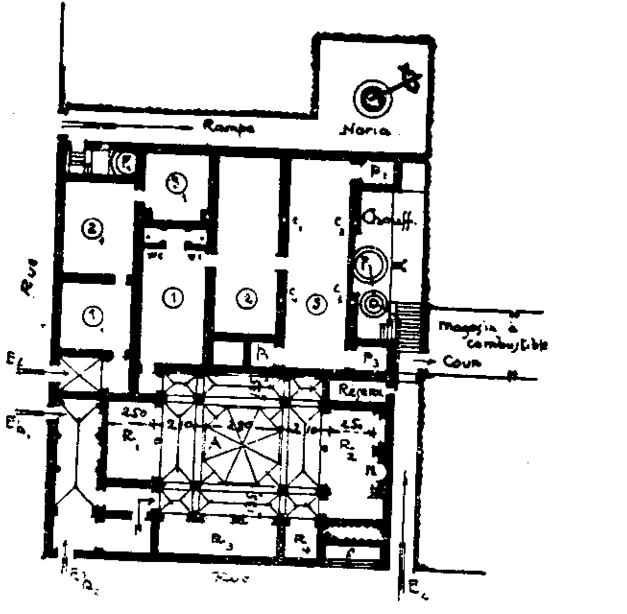


FIG. 5. — *Schéma de plan du Hammam de la Tal'a, à Salé.*

A : apodyterium. — 1, 2, 3 : tepidarium, caldarium, sudatorium. — F : foyer sous chaudière. — D : petit bassin de répartition. — p_1, p_2, p_3 : épilage. — R_1-R_4 : salles de repos. — E : passage aux combustibles. — E_h, E_h : entrée des hommes. — 1_1, 2_1, 3_1, F , E : bain des femmes prélevé sur le grand bain. — f : fontaine publique.

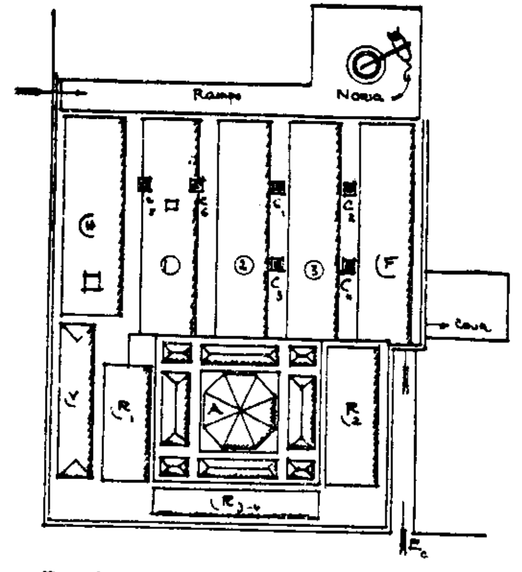


FIG. 6. — *Schéma de plan des terrasses du Hammam de la Tal'a, à Salé.*

A : extrados de la Koubba de l'apodyterium et des voûtes des portiques. — R_1, R_2, $R_{3,4}$: extrados des berceaux de salons de repos. — V : extrados berceau du vestibule. — 1, 2, 3 : extrados des berceaux des tepidarium, caldarium et sudatorium. — F : extrados berceau de la chaufferie. — C_1-C_8 : cheminées. — H : petit bain des femmes. — E : passage combustible.

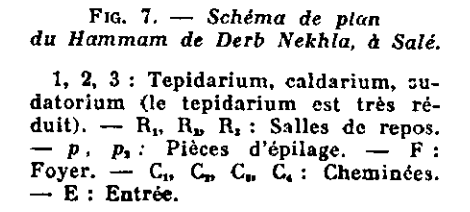


FIG. 7. — *Schéma de plan du Hammam de Derb Nekhla, à Salé.*

1, 2, 3 : Tepidarium, caldarium, sudatorium (le tepidarium est très réduit). — R_1, R_2, R_3 : Salles de repos. — p, p_2 : Pièces d'épilage. — F : Foyer. — C_1, C_2, C_3, C_4 : Cheminées. — E : Entrée.

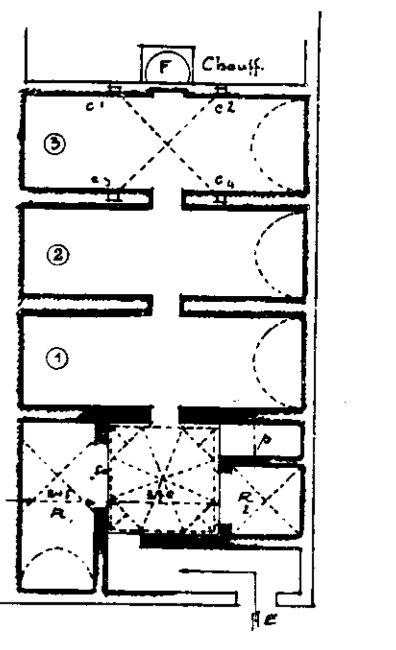


FIG. 8. — *Schéma du Hammam Chorfâ, à Rabat.*

1, 2, 3 : Tepidarium, caldarium, sudatorium. — R_1, R_2 : salles de repos. — F. : foyer. — C_1, C_2, C_3, C_4 : cheminées. — E : entrée.

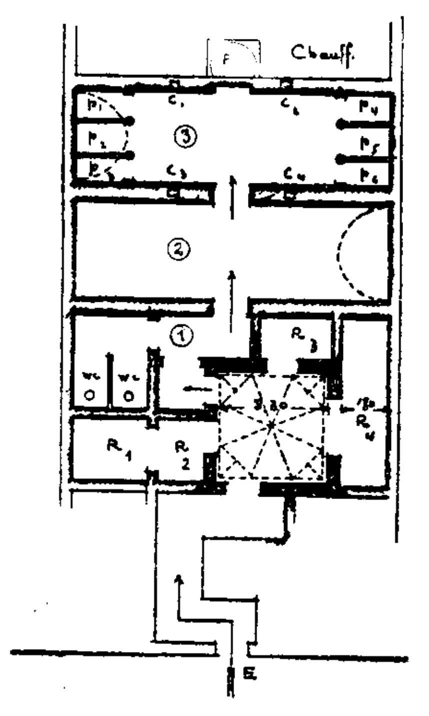


FIG. 9. — *Schéma de plan du Hammam Souk, à Salé.*

1 : tepidarium, très réduit. — 2, 3 : caldarium et sudatorium. — R_1-R_4 : salles de repos. — p_1-p_6 : pièces d'épilage. — F : foyer. — E : entrée. — C_1-C_4 : cheminées.

FIG. 10. — *Plan du Hammam mérinide de Chella.*

A : Apodyterium (en ruines). — R_1 et R_2 : Salons de repos dont l'un R_1, très surélevé. — f_1, f_2, f_3 : Petites fontaines jaillissant du muret. — 1 : Tepidarium couvert en arc de cloître avec voûte d'arêtes au milieu. — 2 : Caldarium à double voûte d'arêtes. — 3 : Sudatorium construit sur hypocaustes et couvert par voûte en arc de cloître. — C_3, C_4 : Gaines de cheminées. — F : Emplacement du foyer. — g : Emplacement de la cloison de séparation. — E : Entrée du bain. — p : Epilage. — *h* : Emplacement probable du réservoir.

locaux de repos ouvrent largement sur un espace carré abrité sous une coupolette dont les huit pans curvilignes sont portés par des trompes en demi-voûtes d'arêtes. Dans les bains tels que nous les voyons aujourd'hui (exception faite des bains neufs) la présence d'un plafond indique, soit la disparition de la coupole, soit celle de l'ancien hall-vestiaire tout entier.

Appartiennent à ce mode simple à coupolette les bains de Chorfa, de Maroca, d'el-Alou, à Rabat ; ceux de derb Nekhla, de Souk, de Boutouil, de Sidi Turki, à Salé. Notons que le petit bain mérinide d'Oujda groupe ses quatre petits salons de repos autour d'une koubba de même modèle. A Fès, cet arrangement modeste s'enrichit parfois de coupoles à douze pans comme aux hammams de Moulay Abd-Allah et Dekaken, à Fès-Djedid, et à celui de Zekak el-Ma dans la vieille ville

Mais ce plan ramassé ne permettant pas de recevoir de nombreux clients, la koubba centrale s'entoure de portiques sur deux ou quatre côtés ce qui facilite l'aménagement de plus spacieux salons (*gulsa*, pl. *gulāsi*) [15]. La koubba abrite souvent une vasque (*ḥoṣṣa*) ; à défaut une fontaine s'adosse au mur du hammam proprement dit. Les chambres de repos sont ordinairement munies d'armoires (*ḫzain*, pl. *ḫzana*). Le vestiaire prend alors la physionomie d'un rez-de-chaussée de maison marocaine dont le patio serait couvert, d'où son appellation de « ḍaṛ ».

Le gardien qui perçoit et qui débite des rafraîchissements se tient près de l'entrée (*gellās*).

Les vestiaires des hammams de Bab Bouiba (moderne) et d'el-Qaçri, à Rabat, ont une belle tenue architecturale ; plus imposant est celui du hammam de la Tal'a à Salé avec sa belle coupole à huit pans montée sur trompes, ses portiques couverts par voûtelettes en arc de cloître, ses trois grands salons dont l'un constitue un petit oratoire avec son mihrab décoratif.

Il convient de noter la composition élégante du vestiaire, malheureusement en ruines, du bain de Chella. Il nous présente une variante, avec son espace carré flanqué de portiques sur deux côtés seulement. Le muret qui soutient le sol surélevé

(15) Cf. W. Marçais, *Tanger*, p. 443.

de l'un de ces portiques et qui formait salon de repos laisse apparaître l'orifice de trois petites fontaines. Le vide central était probablement couvert, car nous ne connaissons pas de hammam à patio à Rabat-Salé. A Fès, il en existe plusieurs exemples ; il semble même que ce type ait coexisté à de nombreux exemplaires, à côté du hall couvert. Les deux hammams de Sbala et Djedid, à Fès-Djedid, que nous présumons mérinides, ceux de Souifa et de Kantra Bou Rous, à Fès el-Bali, témoignent d'un arrangement traditionnel à charpente en bois laissant un vide central quadrangulaire.

Le vide du bain de Chella a pu être couvert, soit par une coupole du type connu, soit par une charpente portant toiture en pavillon, à quatre pans. C'est sur ce dernier mode que le talent des artisans s'est exercé à l'Alhambra de Grenade. Ici, un étage surélève la koubba et ses plafonds décorés. Ce hall, qui représente un prototype, est l'une des expressions les plus décoratives de cet arrangement sous les Mérinides. A Fès, les deux plus imposants bains de la ville, authentiquement mérinides, celui de Makhfiya à l'Adouat et celui de Sidi ben Abbad, au derb Kittanine, présentent l'un et l'autre la même particularité d'une vaste salle couverte en koubba, à solives apparentes et peintes. Les quatre pans inclinés et l'étroit plafond surmontent une galerie de claustra à plâtres sculptés et verres de couleurs. Dans ces halls majestueux, de larges défoncements constituent des lieux de repos, ouverts sans portiques intermédiaires.

Le hall entouré de portiques procède d'une tradition ancienne. M. G. Marçais a pu dater du XI[e] siècle la partie centrale du bain des Teinturiers à Tlemcen [16] : « Le style des chapiteaux de pierre épannelée, la forme des sommiers divisés suivant la retombée des arcs, le tracé en fer à cheval qu'affectent ces arcs, la coupole à côtes, rattachent le style de cette salle à l'art du XI[e] siècle » [17].

***

(16) G. Marçais, *Manuel*, t. I, p. 341-42.

(17) G. Marçais, *Manuel*, t. I, p. 341-42, B. Ferra, *Banos arabes en Palma* (*Bull. soc. arq. luliana*, III, 1889, p. 129 ss.) et Girault de Prangey (*Essai*, p. 57) citent des bains où des coupoles se silhouettent pareillement. « A Palma, douze colonnes soutenant quatre trompes d'angle déterminent un tambour circulaire » (Cité par G. Marçais).

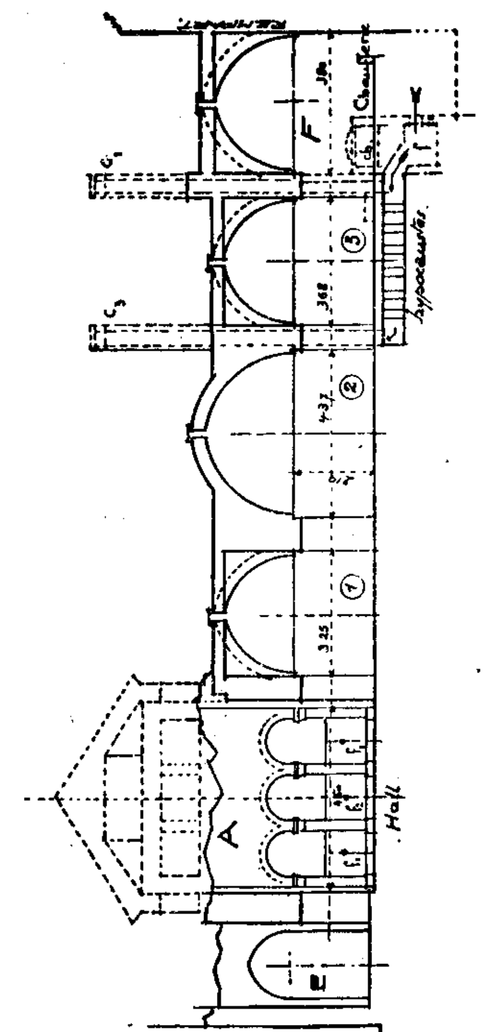


Fig. 11. — *Hammam mérinide de Chella.*

Coupe longitudinale montrant le hammam proprement dit reconstitué et un essai schématique de reconstitution de l'apodyterium.

E : Couloir d'entrée. — A : Apodyterium. — f_1, f_2, f_3 : Fontaines. — 1 : Tepidarium. — 2 : Caldarium. — 3 : Sudatorium. — F : Chaufferie. — *h* : Chaudière. — *f* : Foyer. — C_1, C_2 : Cheminées.

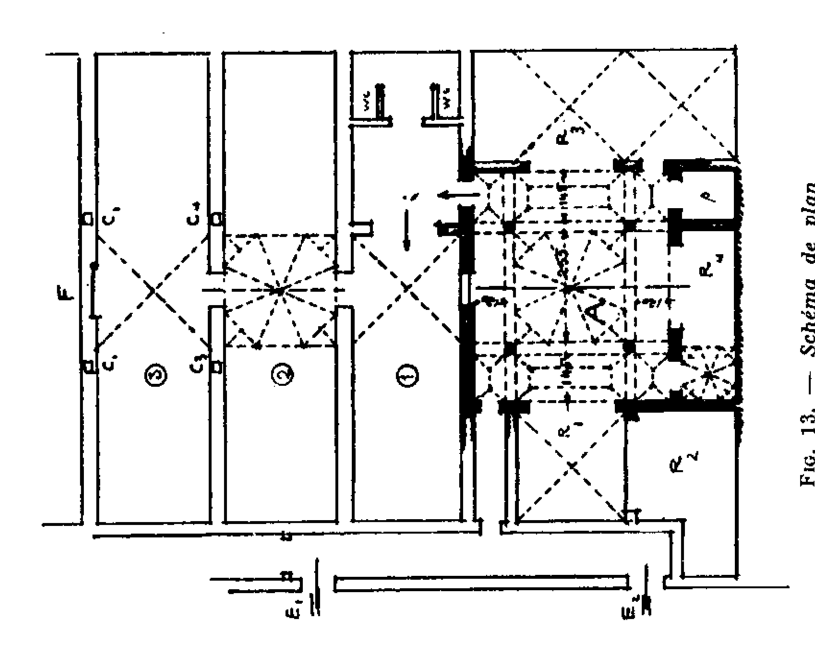


Fig. 13. — *Schéma de plan du Hammam el-Qaçri, à Rabat.*

1, 2, 3 : tepidarium, caldarium, sudatorium. — A : apodyterium. — R_1-R_4 : salles de repos. — C_1-C_4 : cheminées. — F : foyer. — E_1, E_2 : entrées.

Fig. 12. — *Schéma de plan du petit bain d'Oujda,* d'après G. Marçais, attribué à l'époque mérinide (696/1296).

A : Koubba. — R_1-R_4 : salles de repos. — 1 : tepidarium. — 2 : caldarium. — 3 : sudatorium. — *p, p* : épilage. — F : foyer. — E : entrée.

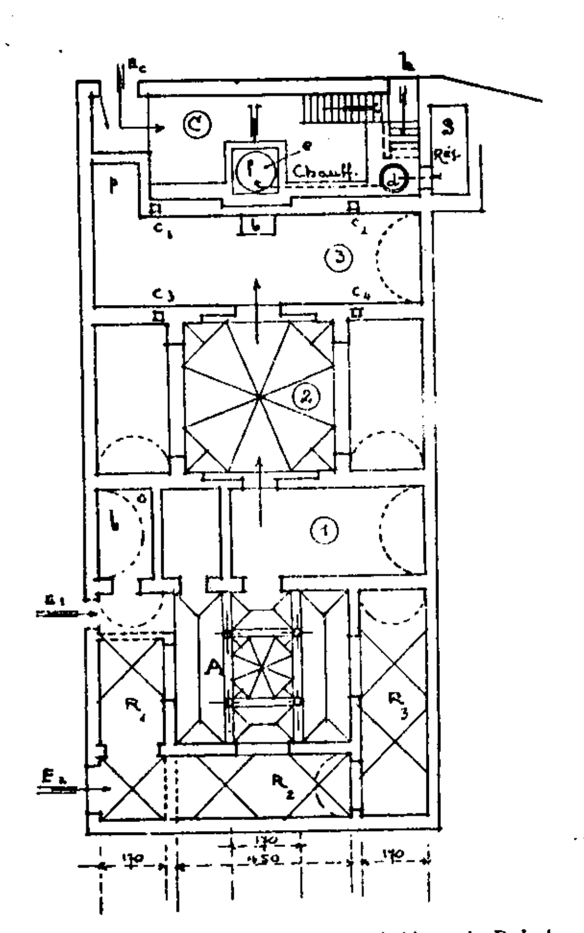


Fig. 14. — *Plan du Hammam el-Alou, à Rabat.*

A : Hall-vestiaire (woṣ eḍḍâr). — R_1, R_2, R_3 : Salles de repos (gulâsi). — 1 : Tepidarium (l-bârd). — 2 : Caldarium (l-wosṭi). — 32 : Sudatorium (s-sḫûn). — C_1, C_4 : Cheminées (mdâḫen). — *b* : Bassin à eau chaude (l-borma). — C : Chaufferie. — *d* : Petit bassin de répartition (l-beden). — e : Chaudière (ṭen ir). — f : Foyer (l-'afya). — *g* : Réservoir d'eau froide (ṣahrîž). — h : Accès à la chaufferie et à la terrasse. F_c : Accès du combustible. — E_1 et E_2 : Entrées du hammam.

La chaufferie attire notre particulière attention. Voûtée à hauteur de l'étuve qui lui est contiguë et parallèle, son sol est de beaucoup surbaissé. Au hammam de Bab Sebta à Salé, il se situe à 3 mètres environ au-dessous du niveau de l'étuve. Un escalier étroit et rapide lui donne accès de l'extérieur. Un massif de maçonnerie de briques (*fŏṛnači*) (18) dans lequel s'ouvre le foyer (*'afya*) porte une chaudière (*ṭanžīr*) (19) complètement enrobée dans la brique. Un chauffeur (*qĕṭṭab*) remue incessamment de son tisonnier (*ūqtib*) le combustible (*ḥarq*) fait de paille et de sciure auxquelles s'ajoutent les détritus du quartier.

Les flammes passent sous le dallage de l'étuve au travers des hypocaustes (*žūf* et plus rarement *šebka*) et les flammes s'échappent invariablement par le conduit de quatre cheminées (*mdĕḫna*, pl. *mdaḫen*) disposées en carré.

Les canalisations d'eau froide aboutissent à la chaufferie. L'eau arrivant en surface par une *sāqiya*, ou provenant d'un puits et amenée en surface par machine élévatoire rudimentaire, une noria (20), ou encore sous simple pression du réseau municipal, est rassemblée dans un réservoir (*ṣahriž*), Du réservoir toujours proche de la chaufferie, l'eau froide passe par un petit bassin de répartition (*bĕden*) (21) voisin de la chaudière. Un robinet (*bĕzbūz*) (22) règle le débit.

Par une canalisation enrobée de maçonnerie l'eau s'engage dans un entonnoir de bois (*inbo*) (espagnol) (23) plongeant dans la chaudière. L'eau échaudée qui remonte à la surface de la chaudière est acheminée, au travers du muret qui sépare la chaufferie de l'étuve, dans un bassin (*bŏṛma*) (24). Elle est puisée au robinet par les baigneurs qui remplissent de petits baquets de bois (*qobb*, pl. (*qŏbāb*) (mot roman). Dans une étuve bien conçue, le *bŏṛma* doit se trouver décalé pour éviter aux baigneurs le courant d'air tiède.



L'édification d'un hammam a toujours été considérée dans le monde musulman comme une œuvre délicate. Une tradition tunisienne, dont l'origine est certainement ancienne, veut qu'un « maallem » ne soit vraiment consacré que lorsqu'il a mené à bonne fin les quatre ouvrages suivants, jugés difficiles : le minaret, la koubba, le four à pain et le hammam.

Le hall-vestiaire et les salons de repos n'appellent aucune considération particulière. Les matériaux utilisés et leur mode d'emploi sont ceux de la maison : murs de moellons recouverts d'enduit, maçonnerie de briques pour les parties délicates, appareillage des arcs en pierre du pays ou en briques avec ou sans enduit, zelliges en lambris et au sol, etc.

C'est pour les salles chaudes et très particulièrement pour l'étuve et la chaufferie que les maallemin conservent jalousement leurs recettes traditionnelles : les parties qui subissent le feu et le système d'adduction et de répartition d'eau obéissent à des lois techniques intangibles.

---

(18) Cf. W. Marçais, *op. cit.* p. 413 : « Le mot reporte à l'andalou فرناج ou mieux au vieux castillan *fornax*.... mais la terminaison —*i*— fait quelque difficulté. Peut-être y a-t-il eu combinaison avec l'ethnique turc *ği...* ». En berbère marocain, Destaing, *Vocabulaire français-berbère*, p. 133, donne *fernatči* « fournier qui fait cuire les mets au four », et *frarzi* « fournier qui fait cuire le pain ». Le mot *fernaq* est également passé en berbère, région de Demnat, où il désigne un « foyer établi dans un des murs de l'huilerie où l'on fait chauffer l'eau que l'on utilise à la trituration de la pâte d'olives en vue d'une deuxième pressée ». Cf. E. Laoust, *Mots et choses berbères*, p. 457.

(19) Sur le mot, cf. Brunot L., *Noms et récipients à Rabat* (*Hespéris*, 2e trimestre 1921, p. 127). Dozy signale l'origine persane du mot (t. II, p. 63, *Suppl. aux dictionnaires arabes*).

(20) Les norias sont nombreuses à Salé. On les trouve à mi-hauteur de l'édifice ou proches du niveau des terrasses aux hammams de Boutouil, du Souk de la Tal'a et de Bab Sebta. Elles ont gardé leur caractère rudimentaire notamment au hammam Souk qui semble bien être, avec le bain Sebta, l'un des plus anciens témoignages des établissements de Rabat-Salé.

Cf. G. S. Colin (*Hespéris*, 1er février 1932) sur *La noria dans le monde arabe*. Les norias servent à tirer l'eau d'irrigation, mais on en trouve aussi dans certaines mosquées et dans certains thermes où elles fournissent l'eau destinée aux ablutions ou aux bains. Le mot noria dérive, par l'intermédiaire de l'espagnol, de l'arabe *nā'ôra* qui, au Maroc, s'applique exclusivement aux roues élévatoires actionnées par le courant. A Rabat, l'appareil porte le nom de *en-ndâra, d-es-sni*, expression qui désigne plus spécialement la piste circulaire établie autour du puits.

(21) Cf. Brunot, *op. cit.* « récipient de terre cuite vernissée à l'intérieur ». On s'en sert pour l'eau et le lait.

(22) Cf. Brunot, « clé du robinet » ; Dozy (*op. cit.*, I, p. 81), le signale dans Bocthor avec le sens de « robinet mobile ».

(23) Cf. Brunot : l'*imbo*, à notre avis, vient de l'espagnol « *embudo* », entonnoir.

(24) Cf. Brunot, *op. cit.*, p. 113. L'andalou le connaissait avec le sens le chaudron ou de chaudière en métal.

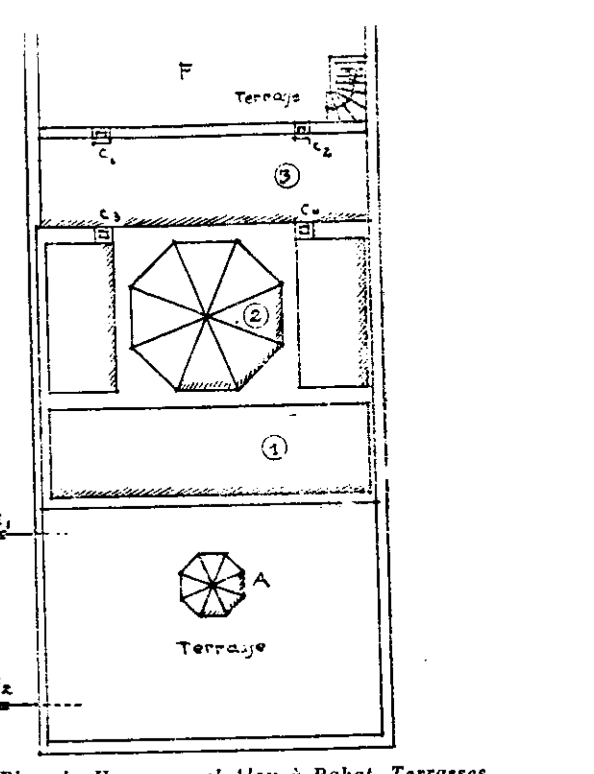


Fig. 15. — *Plan du Hammam el-Alou à Rabat. Terrasses.*

A : extrados de la petite Koubba de l'apodyterium. — 1 : extrados du berceau du tepidarium. — 2 : extrados Koubba du caldarium. — 3 : extrados berceau du sudatorium. — F : terrasse de la chaufferie anciennement couverte par une voûte. — C_1-C_4 : cheminées. — E_1 et E_2 : entrées. — F_c : entrée du combustible.

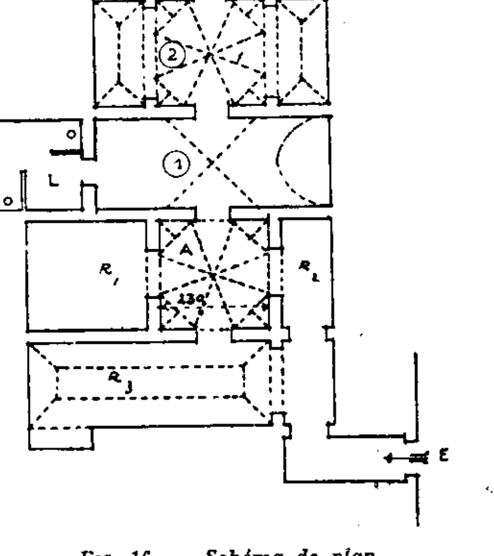
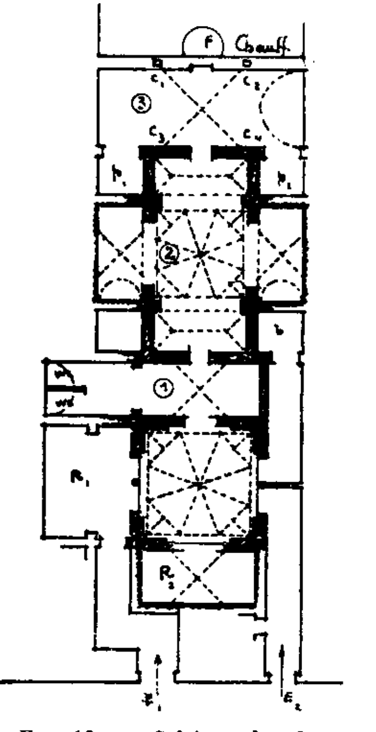


Fig. 16. — *Schéma de plan du Hammam Maroca, rue des Consuls à Rabat.*

A : apodyterium. — R_1-R_3 : salles de repos. — 1 : tepidarium. — 2 : caldarium couvert par une koubba et deux voûtes en arc de cloître. — 3 : sudatorium. — C : chaufferie. — F : foyer. — E : entrée. — L : latrines.

Fig. 17. — *Plan du Hammam privé de la Kasba des Oudaïa* (Médersa) XVII[e] s.

A et R. : apodyterium complètement remanié. — 1 : tepidarium recloisonné pour ménager un accès public en E_1. — 2 : caldorium voûté. — 3 : sudatorium. — F : foyer. — E : entrée privée ancienne. (?)



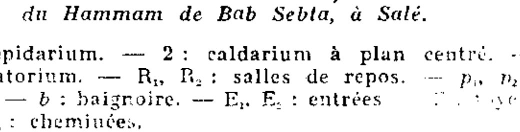


Fig. 18. — *Schéma de plan du Hammam de Bab Sebta, à Salé.*

1 : tepidarium. — 2 : caldarium à plan centré. — 3 : sudatorium. — R_1, R_2 : salles de repos. — p_1, p_2 : épilage. — b : baignoire. — E_1, E_2 : entrées [illegible] — C_1-C_4 : cheminées.

Le massif qui constitue le foyer est en maçonnerie de briques indigènes, choisies aussi plates que possible, hourdées d'un mortier fait de terre rouge (*ḥamri*), à minimum d'argile, de chaux grasse (pas de sable) auquel est mélangé une certaine proportion de sel. Le sel qui fortifie le mortier le rend réfractaire et lui permet de mieux conserver la chaleur. Cette maçonnerie de briques, chargée de sel, se retourne en murets de 0 m. 30 d'épaisseur le long des murs qui supportent l'étuve à hauteur des hypocaustes, lieu appelé par les Marocains *chebka*, le filet. Les petits piliers du *chebka* qui sont répartis sous la superficie du dallage de l'étuve sont de même composition.

Le foyer, intérieurement cylindrique, est surmonté de la chaudière en cuivre rouge, ronde en son fond. Cette chaudière, libre dans sa carapace de maçonnerie de briques, est suspendue par son collier à la partie supérieure du massif. Les derniers rangs de briques sont indemnes de mortier de sel. L'entonnoir, *inbo*, qui plonge dans la cuve, est en bois dur d'arar (25).

A part les dallages qui doivent être de marbre — ceci est surtout impératif pour l'étuve — la construction des murs et des voûtes (*l-qubba*) (26) des trois pièces chaudes est courante : maçonnerie de moellons ou de briques, plus légère pour les voûtes, enfin enrichissements de zellijes en lambris.

***

Certaines coutumes intéressant les bains, relevées à Rabat-Salé, sont communes à tous les hammams orientaux. A quelques modalités près, ce sont les mêmes opérations de massage, d'épilage, de savonnage et de lavage à l'eau très chaude. Des rites traditionnels se respectent. Sans nous étendre longuement sur ce domaine abordé par le Dr Secret au sujet des bains de Fès, et plus généralement par nous-même pour les hammams

(25) Renseignements pris à Salé auprès de maallemin ayant cons- des bains.

(26) Cf. W. Marçais, *op. cit.*, p. 421, Brunot, *qbō* « voûte », est à Tlemcen un réduit ménagé dans le mur de l'étuve pour ceux qui veulent procéder à l'épilage.

du Caire (27), on peut cependant rappeler que si le bain purifie de tout contact impur il n'en demeure pas moins que l'endroit où il se prend est le lieu de prédilection des « djouns ». Un Musulman ne pénètre pas dans un établissement sans invoquer le nom d'Allah et passera le seuil du pied gauche (on sait que celui de la Mosquée se franchit du pied droit). Par ailleurs, si le bain est, d'après les contes des *Mille et une nuits*, « la joie de la vie de l'homme » et le « paradis de ce monde » (28), il est avant tout le moyen de guérison de tous les malaises, « le médecin muet » (*toubib el-abkam*).

La mi-obscurité des salles chaudes rappelle au pieux musulman, les ténèbres de l'enfer : « Que Dieu m'épargne l'enfer afin de n'y pas trouver une eau aussi brûlante », dira-t-il lorsqu'il s'échaudera. On sait aussi que la nudité absolue est proscrite dans les hammams : le baigneur doit toujours conserver une serviette nouée à la ceinture. Le conte du Savant devenu aveugle pour avoir aperçu près de lui un homme complètement nu est là pour rappeller cette obligation, s'il est nécessaire. Parfois pour échanger des politesses, on se souhaite de goûter la grande ablution avec autant de délices qu'en donnerait l'eau du puits de Zemzem.

***

Il est délicat de préciser les influences sous lesquelles s'est formé le type des hammams de Rabat-Salé. Salé paraît fournir des documents assez anciens au regard de ceux qui furent relevés dans la Médina de Rabat, laquelle, abstraction faite de la Kasba, ne date guère, dans son aspect actuel, que de l'arrivée des Hornacheros, c'est-à-dire du XVIIe siècle. Toutefois, les constructeurs ont pu prolonger, par des restaurations, l'existence des quelques établissements qui fonctionnaient avant eux sur cet emplacement (exception faite pour les hall-vestiaires toujours remaniés).

(27) Cf. numéro de Juillet 1941 de la *Voix nationale* dans lequel le Dr Secret a donné le texte d'une conférence faite à Fès aux « Amis de Fès », le 14 juin 1941. Dans ce texte le côté folklore a été traité avec intérêt, d'après des études antérieures et des renseignements recueillis sur place.

(28) Cf. notre introduction aux *Hammams du Caire*.

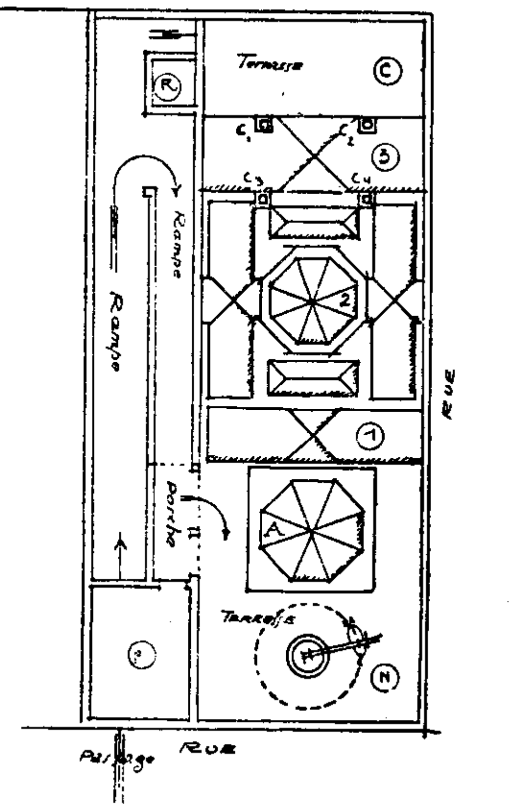


Fig. 19. — *Schéma de plan des terrasses du Hammam de Bab Sebta, à Salé.*

A : koubba de l'adodyterium. — 1 : extrados de la voûte du tepidarium. — 2 : koubba centrale du caldarium. — 3 : extrados de la voûte du sudatorium. — C : terrasse de la chaufferie (anciennement voûtée). — R : réservoir d'eau froide. — N : noria. — p : pièce à hauteur de la terrasse. — C_1-C_4 :

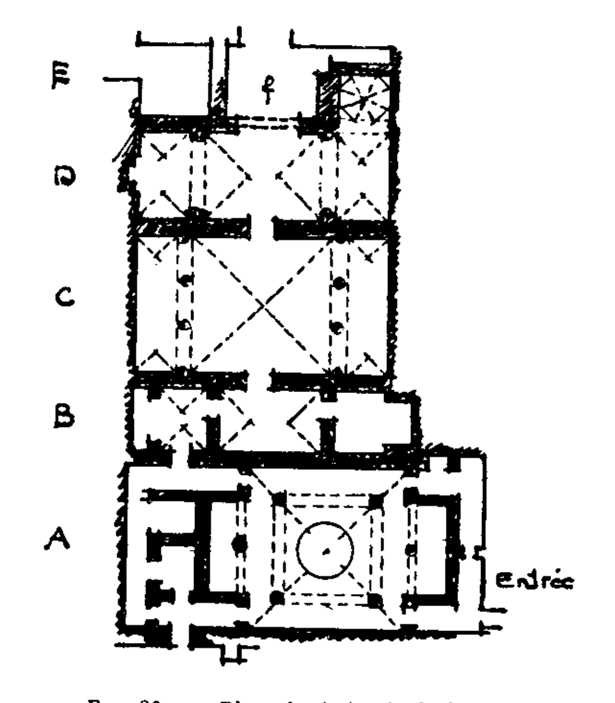


Fig. 20. — *Plan du bain de l'Alhambra,* par Owen Jones

Ce hammam a été restauré. On y distingue les parties traditionnelles.

A : hall-vestiaire. — B : première salle. — C : salle moyenne. — D : sudatorium. — E : chaufferie. — *f* : foyer.

Fig. 21. — *Schéma de plan de l'apodyterium du bain des Teinturiers, à Tlemcen,* d'après G. Marçais.

Le bain proprement dit a été remanié.

A : apodyterium à douze colonnes portant koubba. — 3 : sudatorium.

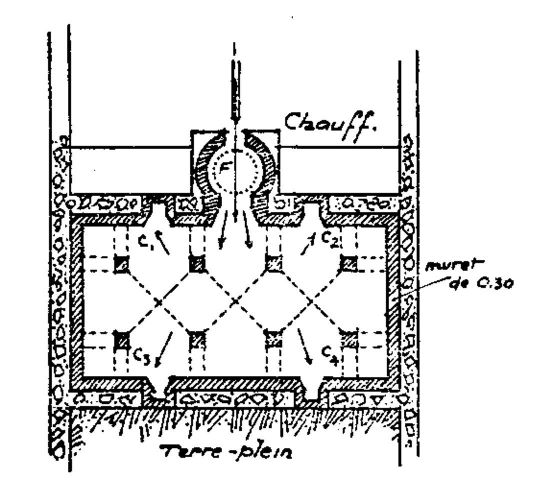


Fig. 22. — *Schéma de plan du « Chebka » sous le dallage de l'étuve,* indiquant le dispositif de muret en briques indigènes.

F : foyer. — C_1-C_4 : gaines des cheminées.

Ce qui paraît vraisemblable, historiquement et archéologiquement, c'est que ces établissements reflètent, avant tout, des compositions d'origine espagnole. Mais nous devons retrouver l'Orient par le canal de Cordoue et plus directement, peut-être, par l'apport de la Tunisie des Fatimides. Ne l'oublions pas, le hammam est une invention de l'Orient musulman qui adopta la coutume des Gréco-Romains. Le bain des Teinturiers à Tlemcen, le petit hammam d'Oujda, celui de l'Alhambra, les bains que nous avons cités, tant à Fès qu'à Rabat-Salé, confirment ces hypothèses.

Des expressions employées dans les bains actuels paraissent perpétuer la tradition espagnole. L'appellation assez énigmatique de *fornači*, sans doute d'origine turque, indiquerait aussi, dans les temps modernes, un apport venu du Bosphore. Cette influence est particulièrement sensible dans les établissements tunisiens. Pour le Maroc, l'influence espagnole dut être prépondérante sous les Almoravides et surtout les Almohades, si nous notons qu'à Cordoue, sous Abd-Er-Rahman III, on comptait, d'après Ibn Idari, et seulement pour les femmes, trois cents bains publics (29). Le grand ensemble de Madinat az-zahra en comportait de luxueux. Il n'est pas douteux que cet art du Xe siècle a pu fournir aux conquérants berbères de nombreux exemples (30).

Quoi qu'il en soit, ces emprunts ne doivent pas nous dissimuler le caractère propre aux installations Nord-Africaines et, en particulier, aux hammams marocains. En ajoutant aux

(29) *Bayan*, II, p. 247-383.

(30) E. Levi-Provençal, *L'Espagne musulmane au Xe siècle*, p. 207.
Cf. les exemples cités des XIIIe et XIVe siècles par la Revue *Al Andalous*, vol. VII, fasc. I, p. 214, 1942.

« El bano de Gibraltar hubo de levantarse por los mismos anos que las fortificationes, es decir, hacia medianos del siglo XIVe. La disposicion de su camara central, cuardrada y con galerios abiertas por tres arcos en sus costados, es igual a la del bano de la Casa Real de la Alhambra, obra de Yusuf I.

« Tambien tienem disposicion analoga el bano del Albaicin de Granada, attribuido al siglo XIII, y el de Valencia, destruido en gran parte. En otros banos el Banueloy la Casa de las Tumbas, que hoy y a no existe, de Granada — la galeria de columnas se extiende por tres de los ladosde la estancia central. En la mayoria de los casos hay galeria en los cuatro lados : banos de Barcelona, Tor sillas, Palma de Mallorca, Jerez de la Frontera, Murcia y Zaragoza ». (*Al Andalous*, vol. VII, fasc. I, 1942, p. 214).

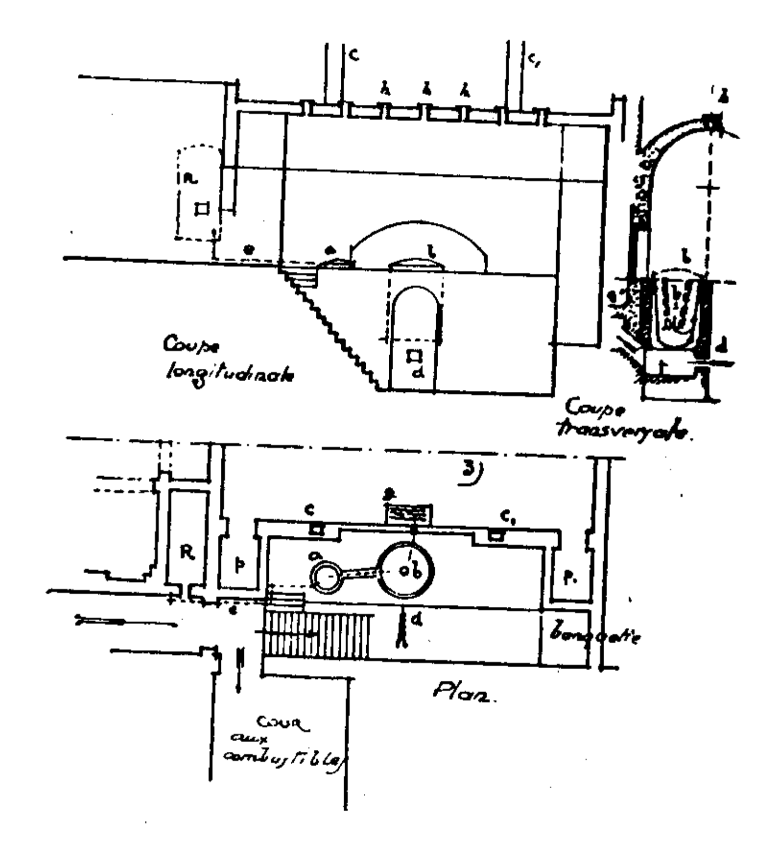


FIG. 23. — *Schéma de plan et coupes de la chaufferie du Hammam de la Tal'a, à Salé.*

R : Réservoir d'eau froide (sahriž). — *e* : Canalisation d'eau froide provenant du réservoir. — *a* : Bassin de répartition ou de réglage (l-bĕden). — *b* : Chaudière enrobée de maçonnerie (ṭenžir). — b_1 (en coupe) : Entonnoir de bois (l-inbo). — C_1, C_2 : gaines de cheminées. — *f*, *d* : Massif de maçonnerie enveloppant le foyer (*fornači*). — P : Bassin recevant l'eau chaude à l'intérieur de l'étuve (l-borma). — *h* : Gaines d'éclairage. — 3) :L'étuve. — *p*, *p*, : Pièce pour l'épilage.

témoignages de Rabat-Salé et de Fès, ceux de Meknès et de Marrakech, on saisirait, n'en doutons pas, une originalité certaine dans les interprétations architecturales d'un petit programme d'édifices dont les facteurs sont devenus invariables en pays musulman (31).

Fès nous paraît devoir être la cité où les témoignages sont les plus abondants. Le Roudh el Kirtas accuse sous les Almohades quatre-vingt-treize bains publics. Ces bains, dans leurs parties consacrées aux grandes ablitions, ont transmis certainement leur plan à des établissements qu'on peut assez facilement attribuer à l'époque mérinide. Le Dr Secret relate que trente hammams donnant environ cinq mille bains par jour fonctionnent à Fès. La quinzaine de hammams que nous avons nous-même étudiés dans cette ville nous permet de souhaiter que l'initiative prise par les « Amis de Fès » ne s'arrête pas à une conférence et que quelques-uns de ces monuments tels que les hammams de Sidi Azouz, de Sidi ben Abbad et de Makhfiya donnent occasion à de beaux relevés architecturaux (32).

EDMOND PAUTY.

---

(31) Les analogies entre les bains andalous et ceux du Maroc nous ont été confirmées par M. Henri Terrasse, qui nous a obligeamment communiqué des plans qui lui furent transmis par M. Torres Balbas. La parenté est manifeste. Certains datent des XIIe ou XIIIe siècles : les bains de Murcie et de l'Alcazaba de Jéres. D'autres s'échelonnent entre les XIIIe et XVe siècles ; ceux de l'Alcazaba et du Baniélo, à Grenade, les bains de Ronda, de Zaragoga, de la Casa de Las Tumbas. Sous des modalités architecturales variables, ils se rattachent tous au type que nous avons défini, composé de salles parallèles.

(32) La conférence du Dr Secret constitue une belle introduction à une étude technique. Déjà M. Vicaire avait réuni des plans et des photographies lors du remaniement, par les Habous, sous la direction de M. Cadet, architecte, du très beau hammam de Sidi ben Abbad.

LE CURÉ DE MASCARA ET L'ÉMIR ABD EL KADER

(Août 1845)

Le 26 août 1845, deux hommes se présentent à la chancellerie du consulat de France à Tanger. Reçus par le chancelier-interprète Fleurat, ils lui exposent qu'ils sont de nationalité française, viennent de Gibraltar et désirent visiter les ports méditerranéens du Maroc. Mais ils ont laissé leurs passeports au consulat français de Gibraltar, car un employé leur a dit qu'ils n'en avaient pas besoin pour passer seulement quelques jours sur la côte d'Afrique. Aussi, comme ils ont l'intention de se rendre à Tétouan, ils sont venus demander au représentant de la France l'autorisation nécessaire. Cependant leurs explications semblent étranges, d'autant plus que l'un d'eux a l'allure d'un ecclésiastique. D'ailleurs ils sont démunis de tout papier d'identité et le fonctionnaire qui les reçoit invoque cette raison pour les inviter à voir le consul en personne.

Le chargé d'affaires de France au Maroc est alors le consul général de Chasteau, qui exerce ces fonctions depuis deux ans et connaît parfaitement la situation du pays. Nos voyageurs sont introduits dans son bureau, où se trouve déjà un autre visiteur. L'un d'eux prend la parole, répète les explications données au chancelier, puis ajoute qu'il est homme de lettres, se nomme Jean-Baptiste Creuzat et voyage avec son domestique. Mais de Chasteau, à qui son collaborateur a fait connaître les doutes qu'il avait conçus sur le caractère de l'un des deux Français, veut se renseigner davantage et fait sortir la personne qui était avec lui avant l'arrivée des nouveaux venus. Resté seul avec ceux-ci, il les interroge de plus près. Le premier lui déclare alors qu'il est prêtre, curé de Mascara et que son compagnon est en réalité son frère, qu'il fait passer pour son serviteur en vue de diminuer ses frais de voyage.